

2014/3/MA

**GRUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT
ANNONCE AUX MÉDIAS**

21 février 2014

Rapports des Groupes de travail II et III

GENÈVE, le 21 février – Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) examinera la contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation, sur les conséquences, l'adaptation et la vulnérabilité, à Yokohama (Japon), du 25 au 29 mars 2014, et celle du Groupe de travail III, sur l'atténuation du changement climatique, à Berlin (Allemagne), du 7 au 11 avril 2014. Les résumés à l'intention des décideurs seront approuvés et les rapports complets acceptés lors de ces deux sessions, qui seront suivies chacune d'une séance plénière du GIEC, au cours de laquelle les dispositions prises par le Groupe de travail seront acceptées.

Conférences de presse

1. Groupe de travail II (Conséquences, adaptation et vulnérabilité)

Une conférence de presse consacrée à la présentation du Résumé à l'intention des décideurs aura lieu après la séance à laquelle il aura été approuvé:

Date: **Lundi 31 mars 2014 à 9 heures, heure de Tokyo**
[20 h 00 EDT (30 mars), 00 h 00 GMT, 01 h 00 BST, 02 h 00 CEST (heure d'été)]

Lieu: **Centre Pacifico Yokohama**
1-1-1, Minato Mirai, Nishi-ku, Yokohama (Japon)

Le Résumé sera présenté par les coprésidents du Groupe de travail II, Vicente Barros et Chris Field. Le président du GIEC, Rajendra K. Pachauri, des représentants de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ainsi que des auteurs du rapport, prendront également la parole.

2. Groupe de travail III (Atténuation du changement climatique)

Une conférence de presse consacrée à la présentation du Résumé à l'intention des décideurs aura lieu après la séance à laquelle il aura été approuvé:

Date: **Dimanche 13 avril 2014 à 11 heures, heure de Berlin**
(05 h 00 EDT, 09 h 00 GMT, 10 h 00 BST, 18 h 00 JST)

Lieu: **Hôtel et centre de conférences Estrel**
Sonnenallee 225, Berlin
Gare ferroviaire «Sonnenallee» sur la ligne S-41

Le Résumé sera présenté par les coprésidents du Groupe de travail III, Ottmar Edenhofer, Ramón Pichs-Madruga et Youba Sokona. Le président du GIEC, Rajendra K. Pachauri, la Secrétaire du GIEC, Renate Christ, ainsi que des représentants de l'OMM et du PNUE, prendront également la parole en présence d'auteurs du rapport.

Les coprésidents du Groupe de travail III feront également une brève déclaration au sujet du rapport le **dimanche 13 avril à 10 heures, heure de Berlin**, soit une heure avant la conférence de presse. Cette déclaration est destinée essentiellement à la presse audiovisuelle et aux photographes mais tous les journalistes accrédités seront admis.

Au début de chaque conférence de presse, le Résumé à l'intention des décideurs, le communiqué de presse et d'autres documents seront mis en ligne. Chaque conférence de presse sera diffusée sur Internet. Le GIEC communiquera en temps utile l'adresse des sites Web en question.

Séances d'ouverture

La séance d'ouverture du Groupe de travail II aura lieu le **mardi 25 mars 2014 de 10 heures à 11 heures**, heure de Tokyo, au **Centre Pacifico Yokohama**. Celle du Groupe de travail III aura lieu le **lundi 7 avril 2014 de 10 heures à 11 heures**, heure de Berlin, à l'**hôtel et centre de conférences Estrel**.

Ces séances sont ouvertes aux médias. Il est prévu que les coprésidents des groupes de travail, le président du GIEC, de hauts représentants du PNUE, de l'OMM et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et un représentant du pays hôte y prennent la parole.

À chaque séance d'ouverture, un nombre limité de places sera mis à la disposition des journalistes dans la salle de conférence. Priorité sera donnée aux agences de presse et aux médias locaux. En revanche, le public et les journalistes ne seront pas admis lors des sessions des groupes de travail et des séances plénières du GIEC qui les suivent.

Inscription aux conférences de presse et aux séances d'ouverture

Le GIEC dispose de son propre système d'inscription et d'accréditation, qui se fonde sur les [directives de l'ONU en matière d'accréditation des médias](#)¹. Vous pouvez également consulter notre [Foire aux questions](#)² sur le sujet (en anglais seulement).

Les représentants des médias qui souhaitent participer en personne à une conférence de presse et/ou à une séance d'ouverture doivent remplir le [formulaire d'enregistrement pour Yokohama](#)³ pour le Groupe de travail II et/ou le [formulaire d'enregistrement pour Berlin](#)⁴ pour le Groupe de travail III (formulaires en anglais seulement). Ils doivent envoyer par courriel les copies scannées des justificatifs demandés, à l'adresse suivante: ipcc-media-registration@wmo.int.

Les représentants des médias qui souhaitent participer aux deux conférences de presse doivent s'inscrire à l'une ET à l'autre.

Les justificatifs demandés pour recevoir une accréditation sont:

- Une lettre d'affectation établie sur le papier à en-tête officiel d'un organisme de presse, signé par l'éditeur, le rédacteur en chef ou le chef de service. Elle précise le nom du journaliste et la durée de sa mission;
- Une carte de presse valide, ou un badge valide d'accréditation auprès de l'ONU à New York, Genève, Vienne ou Nairobi.

(Merci de consulter la Foire aux questions si vous n'avez pas de carte de presse valide ou de badge valide d'accréditation auprès de l'ONU.)

¹ <http://www.un.org/fr/media/accreditation/request.shtml>

² http://www.ipcc.ch/news_and_events/docs/ar5/media_accreditation_FAQs.pdf

³ <http://goo.gl/nwhRNO>

⁴ <http://goo.gl/SOxlmK>

Les membres d'une même équipe doivent s'inscrire individuellement. Si vous êtes photographe ou membre d'une équipe de télévision, veuillez le préciser sur le formulaire d'inscription afin que nous puissions prévoir un espace suffisant sur place. Le formulaire permet également d'indiquer des demandes particulières, notamment dans le cas des équipes de télévision.

(Veuillez noter que l'espace accessible aux camions-satellite est restreint. Si vous avez besoin d'un emplacement, merci de l'indiquer sur le formulaire et par courriel. Vous voudrez bien préciser également si vous souhaitez utiliser des moyens de diffusion par satellite.)

Le même formulaire servant à s'inscrire à la conférence de presse et, dans le cas des médias accrédités, à la séance d'ouverture de la session du Groupe de travail, merci de préciser à quel(s) événement(s) vous souhaitez participer.

Pour s'inscrire à la conférence de presse et à la séance d'ouverture, la date limite est fixée au **vendredi 14 mars 2014** pour le Groupe de travail II et au **vendredi 28 mars 2014** pour le Groupe de travail III. Pour les séances d'ouverture, les badges peuvent être retirés au centre de conférence la veille, entre 16 heures et 18 heures, ou le matin même, à partir de 8 heures. Pour la conférence de presse du Groupe II, ils peuvent être retirés le dimanche 30 mars de 16 heures à 18 heures et le lundi 31 mars à partir de 7 heures, et pour celle du Groupe III, le samedi 12 avril de 16 heures à 18 heures et le dimanche 13 avril à partir de 8 heures (toutes les heures sont données en heure locale).

Embargo et autres dispositions

Le Résumé à l'intention des décideurs, le communiqué de presse et d'autres documents destinés à la presse seront mis à la disposition des médias la veille de la conférence de presse, avant la levée de l'embargo. **Pour avoir accès à des documents sous embargo, les représentants des médias doivent s'inscrire à part, qu'ils soient ou non inscrits pour participer à la conférence de presse. Il est nécessaire de s'inscrire séparément pour les documents sous embargo du Groupe II et pour ceux du Groupe III: chaque inscription n'est valable que pour un seul Groupe.**

L'embargo sera levé à l'ouverture de la conférence de presse. Les journalistes inscrits seront informés par courriel de la mise en ligne des documents jusqu'alors sous embargo. L'heure exacte dépendra de l'heure de clôture de la séance plénière à laquelle les documents auront été approuvés. Lors de l'inscription, les représentants des médias s'engagent à respecter les conditions de l'embargo. S'ils ne les respectent pas, leur agence ou eux-mêmes pourraient se voir refuser l'accès à d'autres documents sous embargo par la suite.

Pour demander de pouvoir accéder aux documents sous embargo, les représentants des médias doivent se rendre à l'adresse suivante: <http://www.ipcc.ch/apps/eventmanager/press/> (en anglais seulement). Lors de la première connexion, ils cliqueront sur «Request Access» (Demander un accès) pour obtenir un identifiant et un mot de passe. Il est nécessaire de s'inscrire pour chaque événement en cliquant sur «Request Access» et en sélectionnant l'événement qui convient dans le menu déroulant. Le mot de passe ne change pas.

Outre la version approuvée du Résumé à l'intention des décideurs, la version définitive acceptée du rapport complet de chaque Groupe de travail (comprenant le résumé technique, les chapitres et les annexes) sera mise en ligne dans les deux jours qui suivent la conférence de presse. Une fois que les textes auront été préparés et mis en forme en vue de leur publication, soumis à un dernier contrôle et harmonisés avec les Résumés à l'intention des décideurs, les versions définitives des rapports complets seront publiées sur Internet en août et en septembre 2014 respectivement (à confirmer) et sous forme imprimée par la *Cambridge University Press* quelques mois plus tard.

Le GIEC fera connaître en temps utile la procédure à suivre pour demander des interviews tant en face-à-face sur le lieu de la conférence de presse que par téléphone ou courriel.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec:

Le Bureau de presse du GIEC, courriel: ipcc-media@wmo.int.

M. Jonathan Lynn, tél.: (+ 41) (0) 22 730 8066, ou Mme Werani Zabula, tél.: (+ 41) (0) 22 730 8120.

Suivez l'actualité du GIEC sur  Facebook et  Twitter